PARCOURS DE FORMATION

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

Parcours théorique

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

La formation théorique sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD, Box ou avec un enseignant, soit sur Internet.

Créneaux horaires des cours de code

Les horaires des cours théoriques sont également affichés dans l'établissement.

Jour	Horaires	Type de séance
Lundi	X	
Mardi	SUR DEMANDE	[Cours thématique avec enseignant / Entraînement au code]
Mercredi	SUR DEMANDE	[Cours thématique avec enseignant / Entraînement au code]
Jeudi	SUR DEMANDE	[Cours thématique avec enseignant / Entraînement au code]
Vendredi	SUR DEMANDE	[Cours thématique avec enseignant / Entraînement au code]
Samedi	SUR DEMANDE	[Cours thématique avec enseignant / Entraînement au code]

Lieu : Fair-Play Auto-École, 4 avenue de Chevêne, 74000 Annecy.

Grands thèmes abordés en cours de code

1. Dispositions légales en matière de circulation routière
2. Le conducteur (état physique et psychologique, alcool, stupéfiants, fatigue, médicaments, vitesse…)
3. La route (signalisation, intersections, priorités, croisement, dépassement…)
4. Les autres usagers de la route (piétons, cyclistes, deux-roues motorisés, usagers vulnérables, transports en commun…)
5. Réglementation générale et divers (documents, assurance, permis à points, infractions et sanctions…)

6. Précautions nécessaires en quittant le véhicule
7. Éléments mécaniques et équipements liés à la sécurité de la conduite
8. Équipements de sécurité des véhicules
9. Règles d'usage du véhicule en relation avec le respect de l'environnement (éco-conduite)
10. Les premiers secours (protéger, alerter, secourir)

Ces thèmes sont complétés par les questions de mobilité citoyenne et de sécurité routière (risques liés à la vitesse, à l'alcool, aux distracteurs, aux comportements, etc.). Pour la catégorie moto, des thèmes spécifiques sont abordés (équipement du motard, spécificités de conduite et de freinage des deux-roues motorisés, angles morts, comportement des autres usagers vis-à-vis des motards).

Parcours pratique

La phase de pratique débutera APRES la phase théorique.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- la nuit (si le cas se présente).

Jours et horaires des cours de conduite

Les leçons de conduite sont planifiées avec l'enseignant, dans les créneaux d'ouverture suivants :

Catégorie	Jours	Horaires
Permis B (voiture, boîte manuelle ou automatique)	Du lundi au samedi	De 8h00 à 19h00 (samedi 8h00-12h)
Permis A / A2 (moto) : leçons sur plateau (hors circulation)	Du lundi au samedi	De 8h00 à 19h00
Permis A / A2 (moto) : leçons en circulation	Du lundi au samedi	De 8h00 à 19h00
Permis BE (voiture + remorque)	Du lundi au samedi	De 8h00 à 19h00

Les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être adaptés en fonction des disponibilités de l'élève et de l'enseignant, ainsi que des conditions météorologiques (notamment pour la moto).